

## UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE

### EPS – Déclaration de stratégie européenne pour 2003-2007 Candidature CHARTE UNIVERSITAIRE ERASMUS

**QUESTION 1** – *Quelle est la situation actuelle de votre université en matière de coopération internationale dans le contexte des évolutions actuelles aux niveaux national, européen et international ?*

L'Université Catholique de Lille (UCLILLE) - appelée aussi "Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille" (FUPL) - est une fédération de 6 Facultés et 35 Ecoles supérieures de formation de cadres dans les domaines du droit, de l'économie, de la gestion, de la médecine, des sciences, de l'ingénierie, des lettres et sciences humaines, des sciences sociales, de la théologie.

Notre université qui compte actuellement 14 000 étudiants, participe à plusieurs programmes européens concernant l'enseignement supérieur et la formation : SOCRATES-ERASMUS, LEONARDO, INTERREG... Le Contrat Institutionnel Socrates géré par le Service Relations Internationales de l'UCLILLE concerne 17 Facultés, Ecoles et Départements de l'Université. Il a permis en 2001-2002 la mobilité de 140 étudiants et de 10 enseignants français ; 105 étudiants européens ERASMUS ont été accueillis pour des séjours d'études ; la mobilité étudiante est en forte progression : elle est passée de 99 étudiants (sortants) en 1999-2000 à 109 en 2000-2001, puis à 140 en 2001-2002. Par ailleurs il existe 3 autres Contrats Institutionnels présentés en raison d'une implantation multisite par des Etablissements membres, permettant la mobilité d'environ 130 étudiants français et l'accueil d'une centaine d'étudiants européens (un Contrat Groupe EDHEC, Ecole de management ; un Contrat Groupe ICAM, Ecole d'ingénieurs ; un Contrat ISA FESIA, Ecoles d'ingénieurs en Agriculture) ; ces Etablissements participent aussi à la dynamique de notre Université et à ses orientations stratégiques.

D'autre part 250 étudiants de notre Université effectuent également un séjour d'études hors d'Europe dans le cadre d'accords globaux, bilatéraux ou du programme CREPUQ (France-Québec), tandis que 150 à 200 étudiants internationaux sont accueillis dans le cadre de ces échanges. Enfin, environ 1000 étudiants français effectuent chaque année un stage à l'étranger (d'1 à 6 mois), obligatoire et validé dans leur cursus.

La préoccupation internationale est ancienne dans notre Université ; les écoles d'ingénieurs et de commerce ont été pionnières dans ce domaine, en initiant les premiers échanges inter-universitaires voici plus de 30 ans, avec des partenaires nord-américains dans un premier temps, grâce à des relations entre des enseignants-chercheurs.

Actuellement on dénombre plus de 250 partenariats avec des universités étrangères : plus de 220 partenaires Socrates de 22 pays d'Europe (pour l'ensemble des 4 Contrats Institutionnels existants), environ 30 conventions globales avec des universités situées hors d'Europe, dans les pays suivants : Canada, Etats-Unis, Cameroun, Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Australie, Chine... sans compter les accords entre des Ecoles ou des Départements homologues.

Ces partenariats visent principalement la mobilité étudiante, qui reste une priorité, mais d'autres projets ont été également mis en œuvre, afin de proposer aux universités partenaires des alternatives les associant à l'élaboration de nouveaux programmes :

- . des universités d'été à thématique européenne sont proposées depuis juin 2001 ; le contenu et la forme ont été élaborés avec des partenaires américains et canadiens, et des enseignants d'universités partenaires, situées dans l'Eurorégion, interviennent dans le programme ; ces formations sont validées et traduites en crédits ECTS ;

- . un programme GATEWAYS en management a été créé avec des partenaires européens et nord-américains, dans le cadre du programme Europe-USA ;

- . un programme international en management appelé IMP, enseigné en langue anglaise, a été lancé depuis un an par une Ecole de management ;

- . notre Université participe à la création d'un Master européen en travail social, coordonné par une université britannique, associant des partenaires de dix pays ;

- . elle fait partie d'un réseau thématique en médecine MEDNET coordonné par une université partenaire italienne...

Le système ECTS a été fortement promu au sein de notre université ; il facilite la lisibilité d'un certain nombre de cursus. Tous les cursus ne sont pas encore totalement traduits en crédits, en raison de réformes et de restructurations en cours. Plusieurs composantes de l'université sont en train de réorganiser leur cursus selon le schéma 3-5-8, ce qui change les pratiques françaises plutôt organisées jusque là en 2-3-4-5 ou 2-5.

Les réseaux régionaux, nationaux, européens, internationaux dans lesquels s'inscrit notre Université sont d'excellents vecteurs d'information et de contacts ; ils sont aussi des facteurs de progrès grâce aux échanges d'idées et de bonnes pratiques qu'ils permettent lors des rencontres organisées par ces réseaux :

- au plan local, l'UCLILLE entretient d'excellents contacts avec la Mairie de Lille, qui accueille volontiers des groupes internationaux reçus dans le cadre des universités d'été ; le Service Jumelages de la Mairie de Lille est régulièrement informé et associé lors de manifestations concernant des universités partenaires, localisées dans les villes jumelées à Lille ; notre Université collabore également avec le C2RP, Centre Régional de Ressources Pédagogiques ;

- au plan régional, l'Université Catholique de Lille est membre actif du groupement d'intérêt public (GIP) Pôle Universitaire Européen Lille Nord Pas de Calais (PUEL), qui regroupe les 7 universités et les 25 Grandes Ecoles de la région Nord-Pas de Calais, soit environ 150 000 étudiants. Un partenariat actif associe ce GIP aux acteurs économiques de la région. Le PUEL se donne comme principal objectif de susciter et de créer une véritable Eurorégion universitaire associant les pays voisins : Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, dans le but de renforcer la puissance et l'audience internationale de la communauté universitaire de la Région toute entière ;

- au plan national, notre Université est membre de l'UDESCA, réseau des universités et écoles supérieures catholiques françaises, qui mènent une réflexion commune sur l'évolution du schéma européen d'enseignement supérieur dit de Bologne 3-5-8 ; elle adhère également à EDUFRANCE, agence de promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, qui diffuse les programmes spécifiques (du type « Université d'été ») ; le Service Relations internationales participe régulièrement aux Journées Nationales Socrates Leonardo et entretient de fréquents contacts avec l'Agence Nationale Socrates Leonardo, ne manquant pas de l'informer des initiatives entreprises pour développer la conscience européenne au sein de notre Université (Semaine et Journée de l'Europe, Semaine ERASMUS, Journée du millionième étudiant ERASMUS...) ;

- au plan européen, l'UCLILLE est membre de la FUCE, Fédération des Universités Catholiques Européennes, qui anime également la réflexion sur le schéma européen de formation supérieure, en comparant les différents systèmes dans les différents pays d'Europe, en étudiant les adaptations et réformes envisagées ; le Service Relations Internationales est membre de l'EAIE, Association Européenne pour l'Education Internationale, il participe aux conférences annuelles et à différents groupes de travail qui alimentent sa réflexion sur l'évolution de l'enseignement supérieur européen, l'internationalisation des universités, le rôle des acteurs des relations internationales...

- au plan international, notre Université est membre de l'AIU, Association Internationale des Universités, et de la FIUC, Fédération Internationale des Universités Catholiques ; le Service Relations Internationales participe également aux conférences de la NAFSA, association nord-américaine des responsables de relations internationales.

Actuellement une réflexion est entreprise sur le rôle des universités dans le contexte de la mondialisation. De nombreux colloques sont organisés sur ce thème (Québec, septembre 2002 ; Rome, décembre 2002).

La dimension internationale, comme élément d'ouverture à la diversité et aux cultures, et de formation des jeunes qui nous sont confiés dans la totalité de leur être, fait partie intégrante du projet de notre Université à 10 ans.

**QUESTION 2** – *Au vu des points forts et des points faibles qui caractérisent la situation actuelle de votre université, veuillez définir les objectifs et priorités de votre université pour les années universitaires allant de 2003-2004 à 2006-2007, en vous concentrant plus particulièrement sur les activités de promotion assurées dans le cadre du programme SOCRATES. Veuillez décrire brièvement comment votre déclaration en matière de politique européenne a été établie, et comment elle sera mise en œuvre au sein de votre établissement.*

L'Université Catholique de Lille, université pluridisciplinaire et à taille humaine, est située au carrefour de l'Europe et est bien intégrée dans la ville (campus au cœur de la cité), ainsi que dans le tissu régional et eurorégional (participation au PUEL, Pôle Universitaire Européen Nord-Pas de Calais, projet INTERREG avec Canterbury et Greenwich...).

Son insertion dans des réseaux d'universités européennes (FUCE) et internationales (FIUC, AIU) et une forte préoccupation liée à une telle ouverture constituent des points forts de l'UCLILLE quant à son ouverture et à son rayonnement internationaux. En voici quelques exemples concrets :

- création d'universités d'été à thèmes européens, avec validation en crédits ;
- candidature Chaire Jean Monnet et modules Jean Monnet ;
- implication dans des événements européens ou internationaux : Journée de l'Europe, Semaines Internationales... ;
- développement de programmes en anglais ;
- facilitation de l'accueil des étudiants internationaux (Charte d'accueil, temps et sessions d'intégration, suivi personnalisé centré sur l'étudiant, programmes intensifs de FLE - Français Langue Etrangère...) ;
- promotion du programme ERASMUS auprès des directions, des étudiants et des enseignants, aide à la recherche de nouveaux partenaires ou à l'extension d'accords à de nouvelles disciplines ;
- élaboration de guides ECTS, assistance à certains Départements...

En revanche, des efforts doivent être particulièrement réalisés sur un ensemble de points dans le temps qui nous sépare de 2007 :

- améliorer la mobilité enseignante par l'échange de professeurs entre universités partenaires ;
- mieux préparer nos propres étudiants au départ et à la gestion de leur séjour à l'étranger ;
- accroître les capacités d'accueil en matière de logement pour les étudiants étrangers ;
- former les personnels administratifs à l'accueil international ;
- maîtriser les prises de risques qu'impliquent les développements de nouveaux projets...

Au regard de cet ensemble de points forts et d'efforts à opérer, les objectifs et priorités de l'Université Catholique de Lille pour les prochaines années universitaires, de 2003-2004 à 2006-2007, s'articulent en 4 axes :

1. Adaptation de l'enseignement au schéma dit de Bologne (3-5-8 ou Licence-Master-Doctorat)

Dans les Ecoles et Facultés de l'UCLILLE, le travail de révision et de restructuration des programmes et maquettes a commencé, de façon à offrir aux étudiants les parcours individualisés et accompagnés, initiés par le schéma 3-5-8.

L'utilisation accrue du système ECTS facilitant la lisibilité des cursus et la reconnaissance académique, l'organisation des cursus en semestres, dont certains seront vécus à l'étranger par nos étudiants et accueilleront, en retour, des étudiants d'autres nations et continents, permettent le développement de ce nouveau schéma européen, désormais inscrit dans les textes français.

La création de Masters européens et internationaux a par ailleurs commencé dans certains secteurs (management, agriculture, travail social, notamment) ; elle sera poursuivie et amplifiée.

2. Internationalisation des formations

Celle-ci passera par :

- le recrutement de professeurs permanents étrangers enseignant dans leur langue maternelle ;
- une exigence quant au niveau linguistique des étudiants français ;
- le développement du nombre de cours donnés en langue étrangère ;
- la formation interculturelle de formateurs et de responsables ;
- l'organisation de séminaires de recherche et de congrès internationaux dans les différents secteurs de notre Université.

### 3. Internationalisation à la maison (IaH, Internationalisation at Home)

L'objectif est de faire bénéficier l'ensemble des étudiants, et non pas seulement le petit pourcentage de celles et ceux qui peuvent vivre une expérience de séjour à l'étranger, d'une dimension internationale au cours de leurs études.

Ceci conduit à les aider à acquérir les bases d'une communication interculturelle et à leur donner les moyens de vivre et de travailler dans un monde de plus en plus marqué par la globalisation des échanges et le contexte multiculturel.

Ceci passe par des événements interculturels, des semaines ou des temps consacrés à ces événements (semaines internationales ; soirées thématiques conviviales ; semaines gastronomiques et découverte de cultures d'autres pays, aide à la mise en place de clubs internationaux étudiants). Bien entendu, les universités d'été, européennes et internationales, ont un rôle particulier à jouer.

Au cœur de la mission culturelle de l'UCLILLE sera également inscrite cette préoccupation d'ouverture à l'Europe et au monde, de débats interreligieux et interculturels, à travers les conférences et débats d'actualité proposés au programme des activités culturelles de l'Université.

Le Service Relations Internationales sera particulièrement chargé de cette animation internationale (organisation ; recrutement des organisateurs ; appui aux participants et à leurs initiatives ; rôle d'interface et de catalyseur ; ouverture du Service RI comme point de rencontres et d'échanges, comme lieu de propositions et d'élaboration de micro-projets...).

### 4. Moyens, accueil, coordination : une évolution de l'offre de formation

L'ensemble de ce qui précède suppose un certain nombre de moyens et d'outils :

- une diversification de l'offre de formation, adaptée à des publics internationaux ;
- une communication visible sur cette offre ;
- une formation interculturelle de tous les personnels concernés ;
- un tutorat tant pour les étudiants français que pour les étudiants internationaux que nous accueillons, afin de les aider à bâtir et à suivre leurs parcours de formation.

Ceci passe par un développement des ressources humaines en lien avec l'organisation d'un réseau interne fort et dynamique de responsables de relations internationales, de correspondants ERASMUS, INTERREG..., de correspondants cartes de séjour, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil et de séjour (tant au plan matériel qu'académique ou psychologique) ; ce réseau facilite la réactivité et réduit le caractère possiblement périlleux ou angoissant, pour les étudiants français et les étudiants étrangers, d'une expérience internationale.

De même, le développement, en cours de réalisation, de campus numériques à l'Université Catholique de Lille, d'enseignements à distance, de visio-conférences, constitue un socle de ressources permettant aux étudiants de demeurer en connexion permanente avec leur pays d'origine, d'une part, et leurs divers sites de formation, d'autre part.

Notre déclaration en matière de stratégie européenne a été établie à partir de réunions de travail et de réflexion organisées par le Service Relations Internationales, qui ont permis de faire émerger des propositions au sein de la Commission Internationale (qui rassemble les responsables des relations internationales des Facultés et Ecoles membres de notre Université) et du Comité de Réflexion Internationale (comité plus restreint qui réunit plusieurs responsables de relations internationales, des directeurs des études et des directeurs d'Etablissements). Les propositions et axes de développement international ont été ensuite soumis au Conseil de Présidence de l'Université Catholique de Lille, qui a validé cette déclaration de stratégie européenne. Celle-ci sera mise en œuvre avec l'appui de tous les acteurs internationaux de l'Université : responsables de relations internationales, doyens et directeurs, enseignants, services administratifs concernés...

**QUESTION 3** – *Comment votre établissement garantira-t-il une qualité élevée de la mobilité des étudiants et du personnel enseignant, ainsi que des projets de coopération ERASMUS ?*

A ce jour, les partenariats de l'Université Catholique de Lille avec des universités étrangères sont très nombreux : plus de 250 partenariats SOCRATES et conventions globales. La certitude que les formations doivent inclure une forte dimension internationale et interculturelle est désormais acquise et partagée. L'engouement des jeunes pour cette ouverture s'accroît constamment.

Il convient maintenant de poursuivre, en garantissant la possibilité et la qualité de la mobilité des étudiants et du personnel administratif et enseignant, ainsi que des projets de coopération ERASMUS.

Des démarches qualité sont en cours : extension d'ECTS, accréditation norme EQUIS...

L'accueil des étudiants internationaux sera renforcé dans sa dimension qualitative : Charte d'accueil, sessions d'intégration et d'orientation, supports d'information, animation et environnement internationaux et interculturels. Ce souci de la qualité de l'accueil est présent depuis longtemps dans notre Université. Afin de le formaliser et de lui donner une meilleure visibilité, tant au plan interne qu'au plan externe, une Charte d'accueil des étudiants internationaux a été rédigée par un groupe de travail associant responsables de relations internationales, de services, d'établissements et étudiants ; cette Charte a été publiée en juin 2000 et elle est mise en œuvre au sein de l'UCLILLE.

Des formations communes avec des partenaires étrangers et la mise en œuvre de doubles diplômes seront encouragées.

La même offre sera développée pour les étudiants français : participation aux projets et programmes ERASMUS, LEONARDO, INTERREG... ; développement de nouveaux partenariats (Canada, Etats-Unis, Argentine, Brésil, Mexique, Australie, Pays d'Europe Centrale et Orientale) ; facilitation des démarches ; permanence d'un centre de ressources internationales ; accueil et orientation spécialisés.

Le maintien, le développement et la qualité de notre stratégie d'ouverture européenne et internationale sont également conditionnés par une bonne inscription dans les réseaux :

- locaux (PUEL, C2RP, Maison de l'Europe, Service Jumelages et Relations Internationales de la Ville de Lille, Nord France Experts, Associations France-USA... ) ;
- européens et internationaux (instances européennes, FUCE, EAIE, NAFSA...).

Le souhait de rendre visibles, dans les locaux de l'Université, sa préoccupation et ses activités internationales par « l'internationalisation à la maison » (IaH) contribuera par ailleurs à développer un esprit, une culture et une ouverture internationaux.

Enfin, une évaluation permanente par les étudiants français et internationaux, accédant à une ouverture internationale et interculturelle sous diverses formes, quant au déroulement, à l'apport, aux inflexions des activités liées à l'international, sera mise en œuvre, afin de valider la pertinence et l'impact de ce processus d'internationalisation universitaire.

*Texte rédigé par Thérèse Lebrun et Annie-Claude Guiset – 31.10.2002  
Argumentaire préparé avec la collaboration du CRI, Comité de Réflexion Internationale*

*NB : la version intégrée à la candidature envoyée en ligne à Bruxelles est un peu plus courte et compacte en raison des contraintes limitatives (nombre de signes du texte) imposées pour cette candidature*